



# L'AVENANT 16

## UNE AVANCÉE SOCIALE SANS AMBITION !

Certains voudraient faire passer l'avenant 16 pour une avancée sociale majeure.  
La proposition est séduisante, mais la réalité est bien plus nuancée...

La finalité non avouée de cet avenant est d'aplanir certaines discriminations que la direction Transavia et le syndicat majoritaire ne pouvaient plus assumer. La réduction des inégalités salariales pour certains OPL, la prime de départ à la retraite et la reconnaissance du B737

comme « avion de base » ne viennent qu'alléger la liste des sujets discriminatoires qui subsistent pour diverses populations au sein de Transavia. Il appartiendra à chacun de féliciter les signataires de cet avenant, eux-mêmes portant la responsabilité de l'accord de création de Transavia ! ☺☺☺

# TRANSAVIA

## 10 ANS DE DÉVELOPPEMENT



☺☺☺ Accordons néanmoins à cette « opération séduction » la vertu d'apaiser l'atmosphère sociale pour les prochains mois, mais ne nous voilons pas la face, le compte n'y est pas !

La mise en place de cet avenant ne consacre toujours pas une ligne quant au développement tant attendu par la majorité des pilotes Transavia, c'est-à-dire l'activité au départ des bases de province.

Voici une saison de plus où nous laisserons nos concurrents s'installer durablement à Bordeaux, Toulouse et Marseille, alors que ces bases représentent un marché de croissance supérieure à 10 %.

Incompréhensible lorsque le dernier audit de notre entreprise nous recommande de capter la croissance sur notre « home market ».

DANS L'INTÉRÊT DE TOUS, IL EST TEMPS QUE L'ENSEMBLE DES PILOTES DE TRANSAVIA PRENNENT PART ACTIVEMENT À UN LOBBYING ASSUMÉ DU DÉVELOPPEMENT DE TRANSAVIA CAR LE TEMPS PRESSE, LES ANNÉES PERDUES NE L'ONT PAS ÉTÉ POUR NOS CONCURRENTS.

### DANS CE CONTEXTE, COMBIEN DE SAISONS TRANSAVIA POURRA-T-ELLE ENCORE SURVIVRE À SON IMMOBILISME FACE À CE MARCHÉ CONCURRENTIEL ?

Nous déplorons la passivité assumée d'une direction perpétuellement soumise aux conditions suspensives et bloquantes, émanant également d'un syndicat extérieur à notre entreprise. Jusqu'où ce jeu dangereux nous mènera-t-il ? La règle de l'obsolescence programmée s'applique-t-elle aussi lorsqu'on parle du fonctionnement d'une compagnie aérienne ? Les pilotes de Transavia ne l'accepteront pas et le SPL ne restera pas les bras croisés. Nous mesurons cette menace, sachez que le SPL prendra toutes ses responsabilités aux élections professionnelles de fin d'année pour y défendre un projet collectif dans l'intérêt de toutes ses populations.

### LE SPL PORTE UN PROJET NOVATEUR, AMBITIEUX ET DÉCOMPLEXÉ, DONT LA PREMIÈRE PHASE SERA DÉVOILÉE EN JUILLET PROCHAIN

Ce projet est le fruit d'un travail d'ores et déjà engagé par des pilotes détachés et historiques, en collaboration avec un cabinet de conseils qui nous assiste dans la mise en place de ce projet global. Le SPL ne se détournera pas de la réalité des enjeux d'aujourd'hui et de demain : développement, évolution de carrière, emploi et CRPN, quitte à ne pas répondre au cahier des charges que l'on nous impose depuis trop longtemps ! N'en déplaise à certains, nous avons mis en place le dispositif et les moyens pour défendre ces sujets, avec l'indépendance syndicale nécessaire à sa bonne réalisation. ●

AC

Air Caraïbes

AA

Aigle Azur

H

Hop !

T

Transavia

CI

Corsair International